
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Archéologie caraïbe et chroniqueurs

Maurice Barbotin

Number 15-16, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1044154ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1044154ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barbotin, M. (1971). Archéologie caraïbe et chroniqueurs. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (15-16), 53–67. <https://doi.org/10.7202/1044154ar>

Archéologie caraïbe et chroniqueurs

par

le Père Maurice BARBOTIN

A leur arrivée dans nos Petites Antilles les Européens trouvèrent des « Indiens », les Callinago, ils les appelèrent les Caraïbes. L'archéologie nous permet de voir et de palper certains vestiges de la vie de ces anciens habitants, aujourd'hui disparus de nos îles ou assimilés par notre génération ; toutefois ces objets sont difficiles à bien interpréter car trop souvent nos raisonnements, nos déductions, notre langage, notre logique aussi rigoureuse soit-elle nous amènent à des conclusions fausses, en effet la façon de vivre et de penser de ces gens-là était trop différente des nôtres.

Heureusement parmi les premiers Français venus ici plusieurs nous ont laissé des écrits dans lesquels ils nous parlent des Caraïbes. Le plus important d'entre eux est le Père Raymond Breton : dès son arrivée en 1635 il se fixa comme objectif l'évangélisation des Caraïbes. Apôtre lucide et méthodique, il n'essaya pas de baptiser mais voulut vivre au milieu d'eux, seul Français dans un de leurs villages en Dominique, celui d'Hallelena dit le capitaine Baron. Il consacra plusieurs années de sa vie à étudier leur langue, leurs coutumes et leur mentalité. Connaissant bien la fragilité de la vie humaine, surtout à cette époque, pour assurer la continuité de la Mission, il a laissé à ses confrères des écrits très importants : le dictionnaire caraïbe-français, le dictionnaire français-caraïbe, une grammaire, un catéchisme et plusieurs relations pour renseigner ses supérieurs sur les Caraïbes et leur genre de vie. La rédaction de ces écrits, surtout celle des dictionnaires, l'a obligé à bien préciser sa pensée, à contrôler son

information, à chercher les termes exacts et les descriptions précises, d'où la grande valeur de cette source de renseignements.

La vie des Caraïbes qu'il nous décrit était pratiquement à l'état pur, à peine modifié par une faible fréquentation des Européens, un seul aspect de leur vie avait vraiment commencé à changer, c'est l'outillage. Au hasard des pillages et des trocs ils s'étaient procuré des couteaux, des hachettes, des hameçons et des épingles, ils connaissaient et appréciaient beaucoup les miroirs, les verrotteries et à l'occasion les peignes. Certes ces nouveautés améliorèrent leurs conditions de vie, mais ce qui est très important pour nous, ils les utilisaient de la même manière que ces mêmes objets de pierre, de coquillages, de bois, d'écaïlle ou de coton qu'ils confectionnaient auparavant.

Après avoir vu le résultat de fouilles effectuées en plusieurs endroits et commencé l'étude de mes propres récoltes, sachant ce qui a été trouvé et ce que l'on peut espérer découvrir en gisement, j'estime intéressant de faire un rapprochement avec les écrits des chroniqueurs. Cet article, je tiens à le faire remarquer, se trouve limité au matériel caraïbe des petites îles de notre secteur, je n'affirme donc rien pour ce qui a pu être récolté à la Barbade par exemple, ni en gisement arawak. D'autre part, il ne faut pas s'étonner si je ne parle pas de tout ce qui peut être trouvé, mais seulement de ce qui peut être éclairé par des documents.

* * *

PREMIÈRE PARTIE :

LE VILLAGE, SON IMPLANTATION, SA DISPOSITION

SON IMPLANTATION

Les impératifs du ravitaillement étaient décisifs pour choisir l'emplacement du village : il leur fallait de l'eau douce et la proximité de la mer, car ils consommaient beaucoup de poissons et de coquillages, ainsi dans les îles montagneuses les gisements sont-ils toujours au bord de la mer à l'embou-



18,5cm

Les dessins des planches VIII à XVII ont été exécutés
d'après les illustrations de l'article du Père Robert Pinchon,

L'outillage lithique de Marie-Galante

publié dans les *Annales des Antilles*

(Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique),

n° 10, année 1962, p. 23 - 34.



18,3 cm

chure d'un cours d'eau. Dans les îles calcaires on trouve les lieux d'habitat près des eaux douces dormantes même de médiocre qualité, au bord de la mer. Pour découvrir les gisements il ne faut pas oublier que l'emplacement des points d'eau douce a pu être modifié au cours des âges ; ainsi le fond marécageux près du gisement de Touloulou à Capesterre de Marie-Galante a été comblé et la rivière Itachi près du carbet de Baron en Dominique est devenue Ravine Chéche : la rivière a tari au début du siècle.

D'autres endroits, surtout dans les îles arides n'étaient habités que par intermittence, chaque année à la saison des pluies, quand ils venaient cultiver le coton et les vivres ou chasser les crabes de terre et les tortues de mer.

Le choix de l'emplacement des villages fut un peu modifié par l'arrivée des Européens. L'état d'hostilités sporadiques invitait à la prudence, c'est pourquoi les Caraïbes choisirent plus systématiquement des lieux retirés : ils s'installèrent sur les côtes inhospitalières donc au vent des îles (à l'est). Les Européens ne pouvaient aborder le long de ces côtes dangereuses tandis qu'eux, à bord de leurs canoaes, les longues pirogues au très faible tirant d'eau, pouvaient facilement toucher terre et y mettre leurs embarcations à l'abri ; ils étaient d'ailleurs très bons marins. En outre pour passer davantage inaperçus et même éviter une éventuelle bordée d'artillerie, au lieu de mettre leurs cases sur des promontoires bien visibles de la mer, ils les installèrent parfois à peu de distance de la côte derrière un rideau d'arbres ; tel semble être le cas du carbet de l'Anse de Mé en Dominique. Cette remarque du Père Breton n'est pas absolue, ainsi le carbet de l'Anse Coq à Marie-Galante, bien visible de la mer, date de 1660 ; il est vrai qu'à cette époque il était inaccessible aux Européens que ce soit par terre ou par mer et même nos voiliers ne pouvaient guère approcher à portée de canon ; de plus, son implantation semble résulter du traité de paix signé cette année-là.

Ainsi de l'emplacement du carbet on peut tirer dans certains cas une présomption — mais pas une certitude, loin de là — pour sa datation : un gisement situé sur la côte au vent en un lieu inaccessible a des chances d'être postérieur à 1493, surtout s'il pouvait être caché par un rideau d'arbres. De même un village situé en un lieu peu accessible de la côte sous le vent, un petit peu à l'écart de la mer, risque fort

d'être du XVI^e ou du XVII^e siècle. Par contre un gisement caraïbe en un endroit bien découvert et facile d'accès a toutes chances d'être antérieur à la venue des Européens.

SA DISPOSITION

Je n'ai pas trouvé de précisions sur la disposition des villages intermittents, mais celle des villages durables était bien constante : la construction principale était le carbet, *innobone* en caraïbe ou *taboui*, « qui est la sale, la hale, le réfectoir, le dortoir et la case commune des sauvages : il est à peu près comme un berceau en ovale sur sa hauteur : et longueur qui a 60 pieds sur 20 de largeur... on y entre par quatre trous diamétralement opposés sur le centre de l'ovale qui n'ont que quatre pieds de hauteur sans autre porte ny fenêtre »... On peut s'y « pourmener douze personnes de front seulement à la hauteur de sept pieds (2,10 m), il y a des traverses sur dix de longueur pour y suspendre cent ou cent-vingt lits de coton où ils reposent paisiblement avec une intelligence très parfaite sans querelle et sans bruit, les femmes n'y entrant que rarement et encore pour les servir ».

Cette vaste case était donc le dortoir des hommes ; devant il y avait une place publique, *acaonagle*, volontiers les hommes s'y attardaient le soir pour prendre le frais et bavarder un peu ; aux nuits plus fraîches ils s'y assemblaient autour du feu.

Pendant la journée c'était le jardin d'enfants, les femmes avaient soin d'en retirer les pierres et tous les autres objets susceptibles de blesser les petits. Cette surface, en gisement, doit donc être à peu près neutre. Les mamans avaient choisi ce lieu pour les ébats de leur jeune progéniture parce que cette place était ceinturée par les cases des femmes. On ne sait si elles étaient parfaitement alignées, en tous cas ces petites constructions de branches et feuillages, à une seule petite porte, formaient un rond ou un ovale englobant le carbet et la place. Dans les grands villages peut-être y avait-il double ou triple rangée de cases.

Il est important de noter que le Père Breton ne parle aucunement de lieu de culte. Il est vrai que les Caraïbes croyaient en un être Supérieur bon, mais n'ayant pas à le craindre ils ne s'occupaient pas de lui ; par contre ils redou-

taient fort *mapoya*, selon notre conception nous dirions le génie du mal. Chaque *boye*, sorcier-guérisseur, était en relations avec un esprit qu'il faisait descendre parfois, la nuit. Il célébrait la cérémonie non pas dans un lieu de culte mais chez celui qui offrait, sur une petite table, de la nourriture et de la boisson en sacrifice ; aucun vestige n'a pu subsister. On retrouve encore d'autres croyances, peut-être religieuses, mais elles ne pouvaient pas davantage laisser de traces archéologiques, ainsi certaines danses très fatigantes comme celle appelée *eletouac* qui, commencées le soir, ne pouvaient être interrompues avant le lever du soleil. Je ne retrouve qu'une vague exception, j'en reparlerai plus loin à propos des statuettes.

Pour reconstituer la disposition d'un village il faut ajouter que d'ordinaire les déchets de repas, les « balaieures », étaient jetées à distance et mises en tas car, pensaient-ils, ces détritiques laissés sur place donnaient naissance à des chiques. Les tas d'ordures se trouvant à quelque distance en arrière des cases, on peut ainsi parfois préciser la périphérie du gisement. Toutefois il est certain que l'emplacement du village a pu être décalé, soit à la suite de la destruction du village par un cyclone, soit parce que le lieu a été abandonné pendant quelques décades, soit pour d'autres raisons. Il ne faut donc pas s'étonner si la fouille d'un gisement ne permet pas de retrouver le plan indiqué ci-dessus.

Un autre élément important permet de préciser l'emplacement de certaines cases : les sépultures ; celles des Caraïbes sont faciles à identifier. « Aussitôt qu'ils sont morts ils les rougissent, les coiffent, les enveloppent d'un beau lict de coton (s'ils sont considérables), font au milieu de la case un trou rond, profond à proportion de la posture qu'ils leur donnent (qui est celle qu'ils avaient dans le ventre de leur mère) dans lequel ils les descendent et posent sur un bout de planche, qu'ils y ont mis ». Le résultat des fouilles archéologiques concorde parfaitement avec ce texte du Père Breton. Nous en reparlerons ultérieurement plus en détail.

Enfin une autre indication pourra dans certains cas être retrouvée, c'est l'emplacement des foyers : il se composait simplement de trois pierres qui supportaient la platine ou la marmite. Il y en avait à côté de chaque case de femme, mais je ne peux préciser si cette « cuisine » était en lisière de la place publique ou de l'autre côté de la maison.

DEUXIÈME PARTIE :

LES OUTILS EN PIERRE POLIE

Une remarque préliminaire : je ne prétends porter aucun jugement sur la désignation des fabricants de ces « haches », car plusieurs hypothèses sont possibles ; ainsi elles ont pu être confectionnées par des Arawaks et récupérées pour utilisation par des Caraïbes. Tel n'est pas le sujet de cette étude.

D'autre part leur forme, au moins pour certaines d'entre elles, pouvait avoir un sens mythique, votif ou autre ; je n'exclus aucunement cet aspect du problème, mais je n'aborde ici que l'utilisation matérielle de ces outils car les chroniqueurs ne parlent pas d'autre chose.

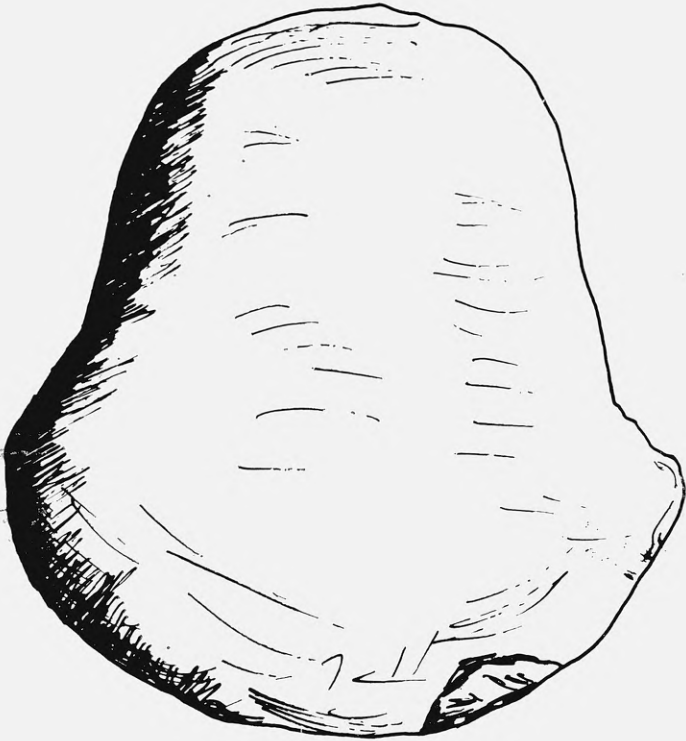
Enfin j'étudie d'abord ce matériel archéologique parce que ces pierres ont presque toutes été trouvées hors des gisements. Nous verrons ensuite ce que l'on trouve aux lieux d'habitats.

a) *Renseignements fournis par les chroniqueurs éclairant l'interprétation des pierres mises en forme et de certains galets.*

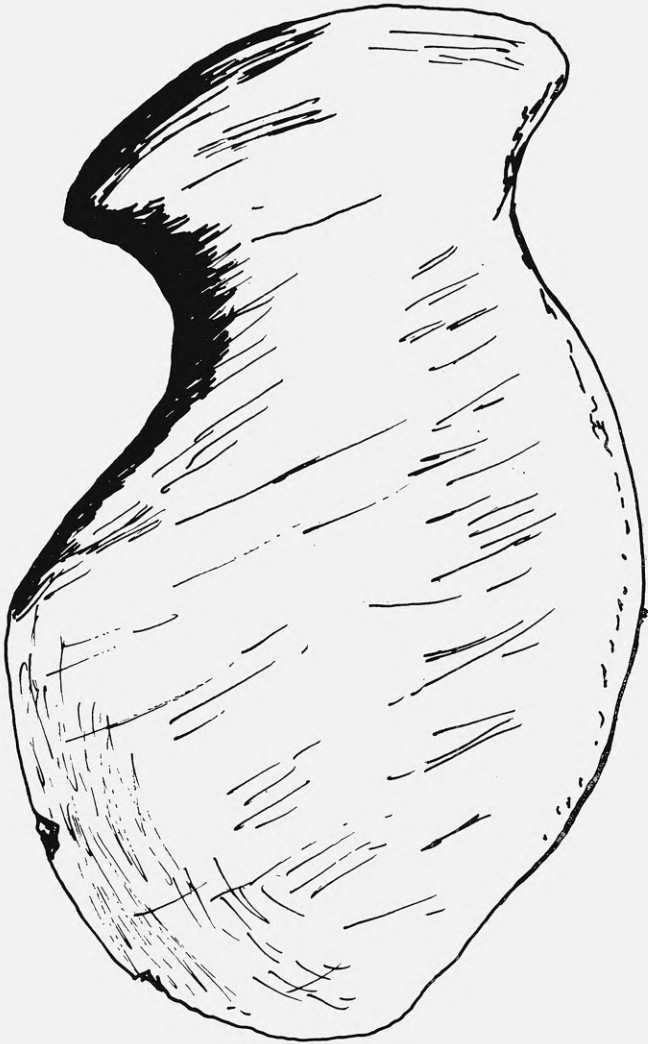
Cultiver le jardin était travail de femmes chez les Amérindiens, et chez les Caraïbes que le Père Breton a connus elles n'utilisaient pour cela aucun outil façonné mais un simple bâton pointu. Si elles avaient eu l'habitude de remuer la terre avec un outil, dès le premier contact avec la civilisation européenne elles auraient adopté la houe et la pioche ; il n'en fut rien, il n'y a donc pas lieu de chercher à classer certaines haches dans cette catégorie d'outils de jardinage.

On trouve bien le mot « *itononi* », ma houe, sans aucune explication, mais tous les autres textes nient l'utilisation de la houe dans la vie traditionnelle. Au mot *coyere* on lit : « grand et gros baston pointu, qui sert de houe aux sauvages ». Au mot *chicaba* : « elles n'ont ni besches, ni hoyaux, elles ne s'en peuvent servir (parce qu'elles n'en ont pas l'usage), mais elles usent d'un baston pointu avec lequel elles fouillent la terre et font leurs fosses à magnoc ».

PLANCHE X



13,5 cm



16,7 cm

Lorsque nous parlons de houe nous pensons à son utilisation : le sarclage, or le Père Breton définit « sarcler : c'est-à-dire que le soleil sera bien ardent pour griller les herbes ». Par ailleurs, on trouve le mot *houehoue* traduit : hache, houe ; la ressemblance avec le mot français est bien suspecte et d'autre part si dans le dictionnaire caraïbe-français le mot hache est traduit ainsi, le Père Breton ajoute : en langage de femmes *araoua* et les mots ou fragments de phrases parlant de la hache et de son utilisation sont composés uniquement à partir de cette dernière racine.

Pour établir un jardin, ils choisissaient un endroit où la terre leur paraissait bonne et bien arrosée et ils la défrichaient. C'était là travail d'homme nécessitant un outil. On en trouve mention à plusieurs reprises dans le langage caraïbe. Les hommes se rassemblaient pour abattre toute la petite et moyenne végétation, puis ils buvaient copieusement et retournaient vivre au bord de la mer. Quelques jours plus tard, ils revenaient mettre le feu à l'abattis, puis les femmes plantaient ; les haches restaient sur place. Plus d'une fut perdue pendant les libations qui suivaient le travail et les autres abandonnées près des cultures lorsque les Caraïbes purent se procurer des outils en métal beaucoup plus efficaces que les leurs en pierre polie.

C'est ainsi que j'ai pu présenter, lors du Congrès d'archéologie précolombienne de Grenade et dans un article précédent, la carte des jardins amérindiens et de leurs lieux d'exploitation forestière à Marie-Galante¹.

Les hommes avaient aussi besoin de ces haches pour confectionner les carbets et les cases ; nous savons, en effet, qu'ils n'avaient pas d'architecture à proprement parler : les constructions en dur ne les intéressaient pas ou ils en ignoraient la technique. Edifier les logements ne demandait qu'un seul outil que nous appelons la hache.

Le plus gros travail des hommes était la confection des grandes pirogues, les *canaoas* pour les voyages en mer, et les plus petites pour la pêche et les déplacements de moindre importance ; c'est là je crois qu'il faut chercher les interprétations les plus intéressantes.

1. Cf. *Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante*, dans le « Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe », n° 11-12, année 1969.

Les *canaoas*, écrit le Père Breton, « sont des gallions des sauvages, ils sont longs de soixante pieds, plus ou moins, réhaussés de planches, qui contiennent des équipages de cinquante à soixante hommes et plus, larges de huit ou dix pieds par le milieu ». Pour faire ces bateaux ils abattaient un grand arbre, parfois loin du rivage, ils le coupaient à la longueur voulue et le creusaient pour faire le fond, cette partie s'appelait *touloucali canaoa* et était « dolée avec la tille ». Pour désigner ce travail ils utilisaient le verbe « *atalouca*, faire des entailles pour lever des coupeaux, doler ».

Ceci fait, « ils tournent l'ouverture en bas, font du feu dessous qui les fait élargir, chassent un fort baston en travers qui l'élargit encore davantage et l'arrêtent quand et au point qu'ils veulent ». Ils disaient alors « *aquemboe labicali*, la semelle du canot est faite, sa largeur est prise ». Ce travail terminé, le maître d'œuvre invitait les parents et les amis à traîner la lourde pièce de bois jusqu'à la mer, un grand festin réunissait ensuite ceux qui étaient venus aider.

A ce stade le travail n'en était pas encore à la moitié, l'autre partie du gros œuvre était, je pense, plus difficile : il fallait dans une grande bille de bois de la même longueur que la première, découper deux planches bien larges pour réhausser les bords et permettre à la pirogue d'affronter les vagues de la haute mer : n'oublions pas que des Caraïbes de nos îles allaient chaque année jusqu'en Guyane, soit environ 1.800 km de mer. A propos de ce travail le Père Breton nous dit au mot « *chimalouba*, acajou blanc, les Sauvages abattent cet arbre et l'ayant rogné par les deux bouts, le fendent, en font de longues planches avec la hache et la tille (car ils ne manient point la scie) ». Ce texte, comme les précédents, est de la plus haute importance, nous le verrons lors de son application, car chaque mot est riche d'explication.

Il n'est pas de mon sujet aujourd'hui d'entrer dans tous les détails de la fabrication des embarcations, je noterai seulement le mot « *choinba*, escache, les Caraïbes prennent des branches ou bastons de mahot, qu'ils dépouillent de leur écorce qu'ils escachent avec un caillou, puis le coupent à la longueur de la main, et s'en servent au lieu d'étoupe pour ficher dans les fentes de leurs canots ».

Peut-être au temps du Père Breton utilisaient-ils des haches et des tilles importées d'Europe, mais ils étaient alors réfrac-

taires à nos méthodes de travail, n'ayant pas adopté la scie, ils s'en tenaient à la technique ancestrale ce qui est très intéressant pour notre sujet, car nous possédons de bonnes indications pour l'interprétation de leurs outils, les pierres polies que nous possédons.

Avant de clore cette partie, je dois faire mention d'un autre texte du Père Breton : les femmes « se servent souvent du mot *akinagoua*, pour aller au bois où elles vont tous les soirs par compagnie, portant des haches pour fendre le bois de sandal qu'elles coupent par petits éclats, mettent dans leur catoli (leur hotte) et s'en reviennent chargées chez elles où elles en donnent à un chacun ce qui leur est nécessaire pour faire du feu sous leur lit pendant la nuit ».

Enfin ne manquons pas de noter que d'après les chroniqueurs, il n'est question d'aucune autre activité des Caraïbes à l'intérieur des terres ; je souligne ce fait car d'ordinaire ce n'est pas au bord de la mer, mais dans la campagne, que l'on trouve les pierres mises en forme ; ainsi plus de 700, soit brisées soit entières, ont été trouvées à Marie-Galante ; sur le nombre, il n'y en a pas quinze découvertes à proximité du rivage. Certes les beaux grands arbres ont disparu lors du défrichement par les colons, mais il y en avait et le lieu dit Pirogue, autre fois « la Pirogue », perpétue le souvenir d'une embarcation caraïbe inachevée, abandonnée sur place.

Ces renseignements dégagés, nous pouvons passer à l'interprétation des outils retrouvés, car la conclusion logique de ce qui précède c'est que les pierres volcaniques mises en forme et même les autres ont été apportées là, soit pour le défrichage des terres à cultiver, soit pour couper les poteaux destinés à la confection des cases, soit pour la fabrication des pirogues.

b) *Tentative d'explication de ces pierres.*

Les travaux dont nous venons de parler sont divers et j'ai tenu à détailler un peu leur description parce qu'ils exigent des outils adaptés, ce qui explique la diversité de forme et de masse.

Si je classe les différents travaux en fonction des formes d'outils nécessaires, je distingue :

1° Le défrichage pour dégager l'emplacement des jardins. Dans la même catégorie je classe l'abattage des petits arbres

pour construire les cases et des gros arbres pour faire les pirogues.

2° Le creusement des pirogues.

3° Le découpage des planches.

4° La confection de l'escache, l'étope.

5° La fente du bois pour le feu.

Reprenons l'un après l'autre chacun de ces types de travaux.

1° DÉFRICHAGE, ABATTAGE

Un tel travail exige un outil permettant de frapper le bois soit droit devant, soit par action latérale pour attaquer le tronc ; ainsi la pierre emmenchée devait-elle avoir le fil dans le même sens que le manche et avoir de préférence des formes symétriques.

En outre, pour être efficace cette hache devait avoir un certain poids, sans quoi elle n'aurait pas assez entamé le bois. Enfin la fixation de la pierre dans le manche devait-elle être très solide pour résister à la violence des chocs.

Ces constatations m'amènent à penser que pour ce travail ils utilisaient les haches à gorge, ce sont elles qui répondent le mieux aux exigences susdites. L'on peut sans doute voir un confirmatur de cette assertion dans le fait que ces haches sont les plus communes : elles étaient d'usage plus courant (planche VIII).

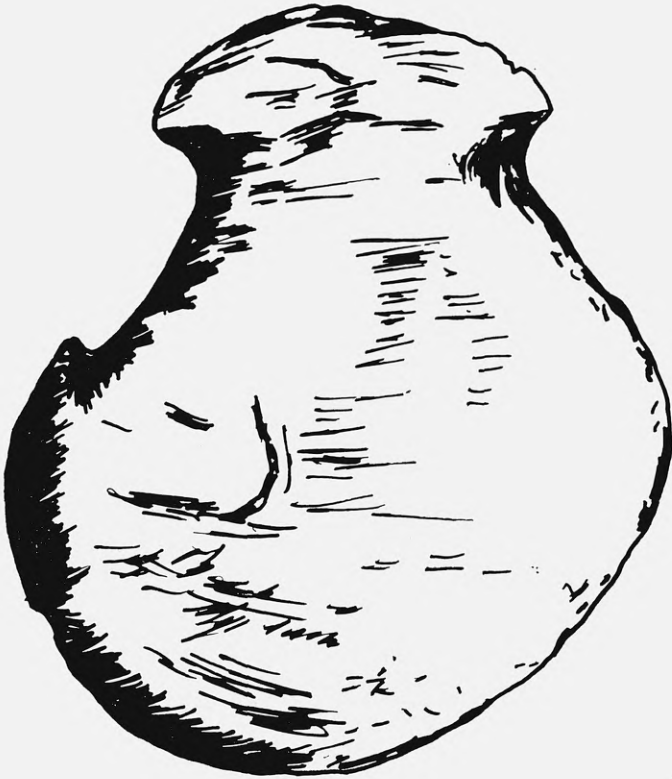
Comment étaient-elles emmanchées ? Je pense que la plupart d'entre elles étaient enserrées dans un bâton fendu, un lien bien solide, sans doute une ficelle de coton, assurait la cohésion.

Il est bien possible qu'ils mouillaient cette ficelle avant l'utilisation, car ils savaient que de tels liens se contractent à l'humidité.

C'est ainsi je pense qu'il faut comprendre sinon le sens secret, du moins l'utilisation des échancrures plus ou moins nombreuses et plus ou moins recherchées que plus d'une hache porte sur l'arête externe de la tête (planche IX).

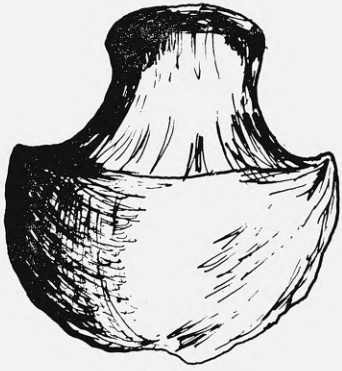
2° LE CREUSEMENT DES PIROGUES

D'après le Père Breton ce travail se faisait avec « la hache et la tille » ; lorsqu'il parle de hache, il s'agit, je pense, de



← 9,8 cm →

PLANCHE XIII



← 12 cm →



← 10,3 cm →



← 9,3 cm →



← 8,5 cm →



← 4,7 cm →

l'outil dont nous venons de parler, mais lequel désigne-t-il sous le nom de tille ? C'est un outil qui travaille le bois avec le tranchant horizontal. Une telle technique exige une lame, fut-elle de pierre, proportionnellement mince, aux formes symétriques et emmenchée en position horizontale. En outre, pour éviter le volume important d'une semelle de pirogue il fallait des outils de taille et de masse proportionnée, des outils assez lourds. L'emmenchement se faisait par insertion dans un bâton plus volumineux au point d'insertion de la pierre. Il est à remarquer qu'aucune des pierres que j'estime appartenir à cette catégorie ne porte d'échancre à la face externe de la tête ni de gorge, ce qui montre bien qu'elles n'étaient pas fixées au manche par un lien (planche X).

Je ne pense pas que les haches en lambi (*strombus gigas*), malgré la forme de certaines d'entre elles au tranchant biseauté d'un seul côté, étaient utilisées pour le gros œuvre de creusage, car j'ai connaissance d'un seul fragment de hache en lambi trouvé à l'intérieur des terres. Par contre, il est possible et même probable que ces petits outils en coquillage servaient à la finition quand la semelle de la pirogue avait été traînée près du carbet.

3° LE DÉCOUPAGE DES PLANCHES

Le travail le plus malaisé était de « fendre l'arbre dans toute sa longueur ». Il fallait creuser de part en part cette grosse bille de bois d'une extrémité à l'autre pour faire la première face de chaque planche. Je pense que les haches dyssimétriques (planches XI et XII) servaient au travail d'attaque de cette fouille, la forme était ainsi plus fonctionnelle. Ces haches qui ne sont pas rares, ne sont jamais de forte épaisseur : celle présentée à la planche XI n'a que 15 millimètres à sa plus grande épaisseur.

Ma petite expérience de bûcheron m'a aussi démontré que plus on creuse un sillon dans le bois, plus l'incommodité du travail provoque un rétrécissement du canal et de ce fait, il est de plus en plus difficile d'atteindre le fond. C'est le moment de rapprocher une constatation que j'ai faite, ainsi que M. Clerc : on retrouve des séries de haches de formes identiques, aux tailles décroissantes. Je crois qu'ils utilisaient les plus grandes au début du travail et d'autres du même

modèle, de plus en plus petites au fur et à mesure de l'approfondissement du sillon (planche XIII).

Ceci nous amène au problème des haches de toutes petites dimensions : toutes ont été trouvées aux lieux de travail, ce qui semble bien indiquer qu'elles servaient d'outils, et en raison du principe des séries, l'hypothèse la plus vraisemblable c'est qu'elles étaient employées en fin de travail quand le sillon arrivait près du cœur de la bille.

Par ailleurs, quiconque a travaillé le bois sait que frapper avec une hache dans une direction unique n'aboutit qu'à le déchiqueter et à rendre inutile la poursuite de l'effort, il faut trancher dans des sens divers ; c'est là qu'il faut voir l'utilisation de tilles dont parle le Père Breton. Son langage cependant ne semble pas assez précis, les tilles utilisées pour creuser les pirogues devaient être de bonne largeur et de poids important, mais pour creuser le sillon dans le cœur d'un arbre la largeur était forcément réduite et c'est à cette utilisation précise que servaient, à mon avis, les pierres dites par certains « ciseaux » et, ce me semble, devraient être appelées tilles. Je n'exclus pas toutefois leur utilisation possible pour doler le fond des pirogues, mais leur forme et leur épaisseur les désigne comme l'outil parfaitement approprié pour maintenir la largeur de la fouille, même quand le sillon devenait profond. Ces pierres devaient être emmenchées avec le fil horizontal évidemment (planche XIV).

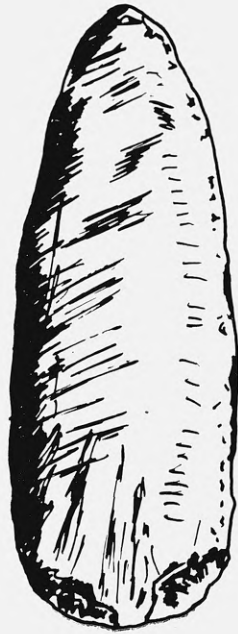
C'est le moment de faire mention de certaines haches qui ont la tête ornée de saillies, parfois même de jolis crochets. Il peut y avoir un sens caché qui nous échappe, mais n'y a-t-il pas aussi un côté utilitaire ? Ces crochets ne servaient-ils pas à fixer un lien pour extraire la hache quand elle était trop fortement fichée dans le bois en fond du sillon ?

Dès le début de mes recherches un autre fait m'a intrigué : dans la partie centrale de Marie-Galante, celle qui nous intéresse ici, on retrouve un certain nombre de galets volcaniques, non mis en forme, de grosseur assez constante n'excédent pas la grosseur du poing : pourquoi les Amériidiens les ont-ils apportés là ?

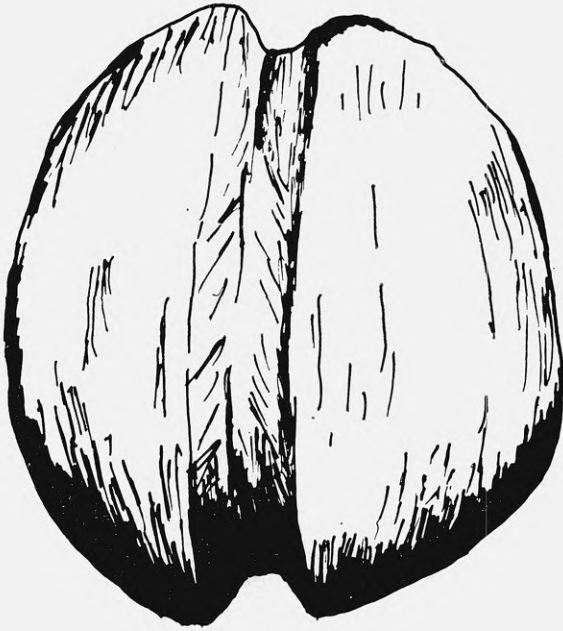
Voici l'explication que je propose : pour couper en deux, dans toute sa longueur, une bille de bois de grande taille, il fallait plus d'une année nous dit le Père Breton. S'ils avaient laissé le sillon libre, le bois aurait joué, la suite du travail aurait pu être compromise par fermeture de la fente



12,3 cm



10,3 cm



10,5 cm



7,5 cm

ou gauchissement du bois, d'où la nécessité d'introduire des galets pour maintenir un écartement régulier.

Le prolongement de cette idée nous amène à une catégorie de pierres classées inexpliquées : les galets à gorge médiane (planche XV) ; j'en possède trois provenant du secteur jardin-abattage d'arbres. D'aucuns ont voulu y voir des lests pour filets de pêche ; j'estime devoir écarter cette hypothèse, car je ne vois pas pourquoi ils auraient détaché les lests de leurs filets pour les porter à sept ou huit kilomètres à l'intérieur des terres, loin de tout village ou lieu de pêche, aux lieux d'abattage des arbres et pourquoi aucune de ces pierres ne provient du bord de mer.

L'hypothèse les classant « armes de jet » ou « casse-têtes » ne me semble pas plus solide, car les chroniqueurs n'en font jamais mention et le Père Breton dans sa description détaillée des armes des Caraïbes n'en parle absolument pas. Et puis pourquoi les trouverait-on sur les lieux de travail alors que dans la description de leurs guerres il s'agit toujours d'attaques de villages, donc au bord de la mer, par surprise, au petit jour. Pendant la période historique il est bien arrivé que des Caraïbes tendent des embuscades aux Européens aux lieux de chasse, mais j'ai pu étudier en détail l'histoire de Marie-Galante et je suis en mesure d'affirmer que le cas ne s'est pas produit dans notre île.

Certains peuples enfin utilisent des jeux de deux pierres jumelées par un lien comme arme de jet pour capturer le gibier ; je ne pense pas que cette hypothèse soit valable, car on n'a jamais entendu parler, que je sache, de telle technique de chasse chez les Indiens et il n'y a jamais eu à Marie-Galante de gibier susceptible d'être capturé de cette manière.

L'explication qui me semble la plus vraisemblable est à chercher dans le travail de « fendre » les billes de bois. Si certains galets pouvaient rester en place dans la partie du sillon déjà creusée, lorsque les hommes se remettaient au travail, d'autres devaient gêner et il fallait pouvoir les retirer. Lorsqu'ils étaient coincés par le bois vert dans le fond d'une fente de largeur assez réduite, il était beaucoup plus simple de les extraire à l'aide d'un lien bien ajusté, quitte à se servir d'un bâton faisant levier à l'autre bout du lien ; d'où la canelure médiane circulaire pour bien fixer le lien au galet, permettant de l'extraire facilement. Je note à l'appui de

ce point de vue que les trois pierres que je possède à ce modèle portent des traces d'usure aux extrémités latérales (planche XV).

Il est bon de noter aussi que les dimensions de ces pierres correspondent à celles de la fente que les Caraïbes creusaient dans l'arbre pour faire les planches, du moins si l'on en juge par les dimensions des haches qu'ils utilisaient à cet effet et des tilles que nous avons retrouvées.

Je ne pense pas enfin que l'on puisse y voir des pilons, car nous possédons un certain nombre de pilons aux formes bien définies.

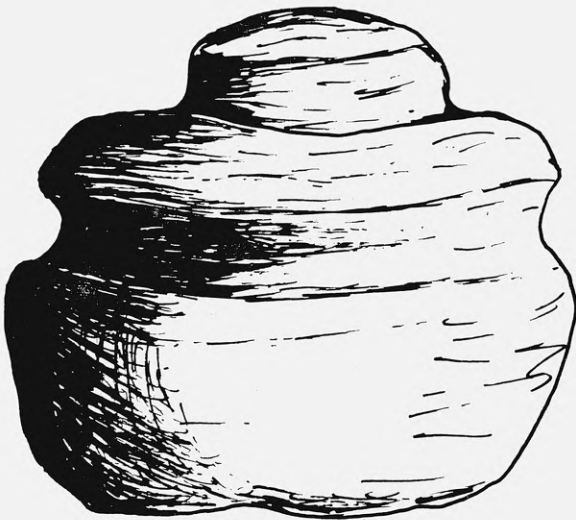
4° LA CONFECTION DE L'ESCACHE

L'on retrouve sur les lieux de travail des pilons (planches XVI et XVII) et un certain nombre de galets qui ont été utilisés comme percuteurs. Certes, l'ensemble de ces pierres a pu servir à différents usages, mais parmi ces travaux nous devons placer la confection de l'escache, l'étaupe. Dans son dictionnaire caraïbe-français le P. Breton nous dit au mot *choinba* « escache, les Caraïbes prennent des branches ou bastons de mahot qu'ils escachent avec un caillou... » Je ne peux entrer dans de plus grands détails sur ce sujet.

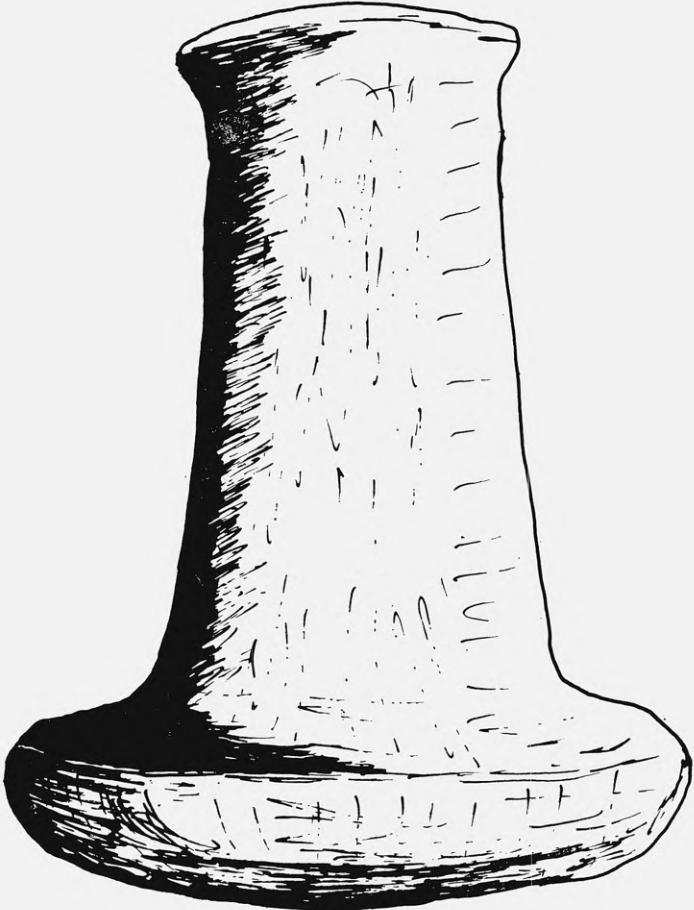
5° LA FENTE DU BOIS

Nous manquons de texte explicite pour identifier l'outil utilisé par les femmes pour ce travail, cependant le P. Breton dit bien : « elles vont tous les soirs par compagnies portant des haches ». Elles avaient donc ces outils au carbet et ces outils n'étaient pas rares. D'autre part pour fendre le bois par petits éclats une grosse hache ne semble pas nécessaire, une petite hache bien aiguisée semble préférable. Je ne pense pas que l'on puisse interpréter ainsi les petites haches en pierre polie, car aucune n'a été trouvée en gisement et toutes celles que je possède (une vingtaine) ont été trouvées loin de tout carbet.

Par contre aux lieux d'habitat on ne trouve pratiquement que des haches en lambi et elles sont nombreuses. La conclusion qui s'impose c'est que ces haches en lambi, entre autres usages, servaient aux femmes à fendre le bois. C'est d'ailleurs



← 7,7 cm →



14,9 cm

pourquoi, en raison de ses utilisations diverses, je trouve mal adaptée l'appellation actuelle « hache en lambi », et je lui préfère le terme « outil domestique ».

* * *

Comme on le voit je ne prétends pas interpréter toutes les pierres polies mais je pense que les explications du Père Breton nous ont fourni des éléments très intéressants pour la compréhension de ce que nous appelons les haches.

Il en va de même pour bien d'autres pièces archéologiques.

(*A suivre*)

Père MAURICE BARBOTIN.
